



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration préalable de la FSU au CDEN du 17/09/2024

Mme la préfète,
M. l'Inspecteur d'Académie du Rhône,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Si nos collègues, attachés à leur métier, ont été contents, comme chaque année, de retrouver leurs élèves, leurs premiers retours confirment que cette rentrée marque une étape supplémentaire dans la dégradation du service public d'Éducation. La crise de recrutement s'enracine. Les conditions de travail sont aussi dégradées par des effectifs souvent lourds notamment en raison des suppressions d'emplois menées par les gouvernements successifs.

Dans le premier degré, vous le savez, la question des évaluations nationales généralisées dans toutes les classes exaspère les collègues. La majorité des écoles ont décidé de les faire passer, mais sans aucune conviction, avec beaucoup de lassitude et dans le seul but de ne pas subir de pressions hiérarchiques.

L'autre point noir de la rentrée est une nouvelle fois la situation faite aux élèves sans toit. A l'heure actuelle, six établissements scolaires sont occupés pour mettre à l'abri des familles sans compter le financement de nuits d'hôtel par les comités Jamais sans Toit. La FSU salue l'action des collègues, des parents et des citoyens et citoyennes qui prennent le relais d'un État incapable de mettre en œuvre les lois et les engagements internationaux de la France. Là encore, nous appelons une réaction des pouvoirs publics qui doivent mettre à l'abri les élèves.

De plus, après les annonces gouvernementales de mai qui prétendaient améliorer les conditions de l'inclusion en France, la FSU ne peut que constater que l'école ne parvient plus à accueillir comme il se doit les élèves qui lui sont confiés, c'est inacceptable.

Il y a urgence à donner les moyens pour que l'école inclusive fonctionne. Allègement des effectifs, moyens humains supplémentaires, abandon des PIAL, places en établissements spécialisés, véritable statut pour les AESH, recrutement massif, formation, accompagnement des équipes ... les solutions ne manquent pourtant pas.

Par ailleurs, le manque de places en UPE2A et les problèmes d'affectations à la mi-septembre ne permettent pas à l'institution d'accueillir convenablement les élèves allophones, mettant en péril leur parcours d'intégration.

En collège, le « Choc des savoirs » ne s'applique pas complètement dans tous les établissements en cette rentrée, notamment sur les groupes de niveaux grâce à la mobilisation des personnels. L'entêtement du gouvernement pour cette organisation discriminante des

enseignements crée un grand désordre et beaucoup d'angoisse, de la souffrance pour les élèves stigmatisé-es et des contraintes inutiles et oppressantes pour les enseignant.es et les vies scolaires. **Il y a urgence à abandonner les mesures du « Choc des savoirs » et à laisser les personnels agir au mieux dans l'intérêt des élèves.**

En éducation prioritaire, le « 8h-18h » risque de favoriser l'entrisme d'associations ou d'entreprises privées, attirées par la perspective d'une rémunération en échange d'une aide aux devoirs au rabais, souvent effectuée par des non-professionnels.

Quand au Lycée, les effectifs en Terminales technologies explosent, dégradant les conditions d'enseignement et de travail. De plus les différents dispositifs existants ou en expérimentation pour gérer les flux à l'entrée du lycée (GTT, F2O, prépa seconde) se sont pas satisfaisants. C'est d'abord la mise en place d'un lycée du tri social où seuls les élèves des classes (très) populaires sont envoyés. Nous sommes donc face à un système qui entérine les inégalités plutôt qu'il ne cherche à les corriger. Ce sont également des filières de réduction des coûts pour l'Éducation Nationale qui fait des économies de moyens sur les élèves les plus défavorisés car non seulement ils ne redoublent pas, mais surtout ce sont des dispositifs sous-dotés en heures par rapport aux classes de Seconde classiques. **La FSU revendique l'abolition de ces dispositifs de relégation en faveur d'une politique ambitieuse à l'échelle nationale et académique concernant nos élèves qui constituent l'avenir de notre pays.**

Enfin, alors que les moyens diminuent pour l'enseignement public, les collectivités territoriales continuent de financer l'enseignement privé bien au-delà de l'obligation légale. C'est plus de 2,5 millions d'euros en 2024 de subventions facultatives versées aux établissements privés du secondaire par la métropole et le département du Rhône, servant à entretenir ou améliorer un bâti qui n'appartient pourtant pas aux collectivités. Ces subventions facultatives sont d'autant plus scandaleuses qu'elles financent le séparatisme social et scolaire, ces établissements ayant des IPS bien plus élevés que les établissements publics. **La FSU demande à ce que l'argent public ne finance que les écoles et établissements publics et s'inquiète au sujet de la dotation globale de fonctionnement 2025 que vont recevoir prochainement les établissements publics, dans un contexte où plusieurs d'entre eux déplorent déjà une diminution du nombre d'agents chargés de leur entretien.**